

NB : Ce document peut être utilisé :

- soit directement par l'entreprise émettrice du devis, mais doit obligatoirement comporter son tampon et signature

- soit les mentions qui y figurent sont reprises dans un document à l'en-tête de l'entreprise émettrice du devis (avec signature)

**DEVIS ATTESTANT DU COUT DU TRAITEMENT POUR LA CONSTITUTION  
DES GARANTIES FINANCIERES EN MATIERE DE TRANSFERTS TRANSFRONTALIERS DE DECHETS**

<b>OBJET DU DEVIS</b>	
<i>Le présent devis porte sur les éléments suivants :</i>	
<b>1- Notification N°</b>	FR _____
<b>2-Déchets</b>	Code Européen du Déchet n°1 : _____
	Code Européen du Déchet n°2 : _____
	Code Européen du Déchet n°3 : _____
	...
<b>3-Quantité active de la notification</b>	
<b>4-Conditionnement des déchets<sup>1</sup></b>	
<b>5-Descriptif du procédé de traitement</b>	
<b>6-Nom de l'installation française émettrice du devis, autorisée au traitement des déchets de la notification</b>	
<b>7-Référence de l'arrêté préfectoral d'autorisation de l'installation indiquée au point 6 ci-dessus</b>	
<b>8-Coût de traitement en € TTC à la tonne<sup>2</sup></b>	Code Européen du Déchet n°1 : ..... € TTC/t
	Code Européen du Déchet n°2 : ..... € TTC/t
	Code Européen du Déchet n°3 : ..... € TTC/t
	Code Européen du Déchet n° ... : ..... € TTC/t

Le présent devis est valable un an.

Nous nous engageons à appliquer au PNTTD les conditions prévues dans ce devis.

Fait le..... (JJ/MM/AA) à .....

Signature et tampon de l'installation indiquée au point 6 :

<sup>1</sup> Type de conditionnement tel que figurant en case 7 de l'annexe 1 A Règlement CE 1013/2006 du 14 juin 2006 concernant les transferts de déchets.

<sup>2</sup> Dans le cas d'une notification portant sur plusieurs codes CED, à défaut d'indication dans le dossier de la proportion de chacun d'entre eux, il sera fait application pour le calcul de la garantie financière du coût de traitement à la tonne le plus élevé des codes CED.